



TARIFS AU 1^{er} MARS 2024

ET INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs journaliers d'hospitalisation

Spécialités HC	Tarifs journaliers	Spécialités HDJ	Tarifs journaliers
Médecine	843,13 €	Médecine	798,98 €
Surveillance Continue Polyvalente	1530,44 €		
SMR Neurologie	563,36 €	SMR Neurologie	597,35 €
SMR Locomoteur	476,49 €	SMR Locomoteur	492,99 €
SMR Gériatrie	444,79 €	SMR Gériatrie	445,91 €
SMR Respiratoire	444,79 €	SMR Respiratoire	445,91 €
SMR Polyvalent	357,38 €	SMR Polyvalent	476,33 €
SMR Cardiologie	476,49 €	SMR Cardiologie	492,99 €
Majoration chambre individuelle	45,00 €		

Le forfait journalier est de 20 euros.

La participation laissée à la charge de l'assuré est fonction de ses droits à l'assurance maladie.

Téléphone, télévision, WIFI

Si vous souhaitez le téléphone et/ou la télévision, signalez-le au personnel.

Ces services sont payants. La facturation s'applique pendant les jours de permission et n'est dégressive que sur une période continue. Les crédits non utilisés ne sont pas remboursables.

Téléphone	Télévision	WIFI
Ouverture de ligne : 5,50 € Pour appeler l'extérieur (national) de votre chambre 3,50 € par unité de base	3,50 € par jour du 1 ^{er} au 14 ^{ème} jour gratuit à partir du 15 ^{ème} jour Casque 2 € (chambre double)	2€ par jour 5€ par mois

L'utilisation des téléphones portables, conformément à la réglementation n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'établissement.

Services aux accompagnants

Pour l'accompagnant qui le souhaite :

Repas du midi ou du soir	Lit accompagnant
10 €	15 € Petit déjeuner inclus

Les tickets sont à retirer à l'Espace Accueil Patientèle et à remettre au Personnel.

Dépôt d'argent et objets de valeur

Il vous est conseillé de remettre votre argent et objets de valeur, qui seront déposés au Trésor Public. Ne garder sur vous que l'argent nécessaire aux menues dépenses (téléphone, télévision...). L'Espace Accueil Patientèle vous donnera toute précision utile à ce sujet. A défaut de dépôt, l'hôpital décline toute responsabilité.

Avez-vous bien effectué toutes les démarches administratives ?

Afin d'éviter d'avoir à acquitter une facture erronée, n'hésitez pas à téléphoner au **4020** ou à vous rendre au bureau des entrées situé dans le hall d'accueil de l'hôpital.